Les propositions de la CGT dans le contexte austéritaire

Améliorer le quotidien de toutes les catégories de travailleur·se·s de Nanterre !

Forte des mobilisations menées au cours de ces quatre dernières années, de son ancrage dans toutes les catégories de personnels et de son expérience des instances, la CGT Paris Nanterre vous propose le programme d'action suivant pour les années à venir. Élaboré localement, ce programme répond aux enjeux concrets de notre établissement dans l'intérêt de toutes et tous les collègues !

Nos dix propositions pour l'université :

- **Des campagnes d'emplois à la mesure des besoins de l'établissement : pas de gel des postes, accompagnement des agents inscrits au concours, augmentation du taux de recrutement des concours**. Un plan de résorption de la précarité immédiate de tous les contractuels occupant des fonctions pérennes au sein de l'établissement, avec reprise de l'ancienneté totale et le **respect de la règle des trois ans pour la CDIsation**.

- **Une amélioration des conditions de travail :** élaboration d'une **grande enquête sur la pénibilité des métiers** de l'UPN, renforcement des moyens du pôle Prévention et de la F3SCT, élaboration d'un **plan de continuité d'activité** adapté aux transformations climatiques estivales et hivernales, clarification sur la mise en place du travail à distance et respect scrupuleux de l'accord sur le télétravail.

- **L'instauration d'un aménagement spécial du temps de travail dédié à la Santé à hauteur de 2 jours /mois**, sur présentation d'un certificat médical valable un an, pour l'ensemble des personnels souffrant de pathologies chroniques (douleurs menstruelles, endométriose, Covid long, etc.).

- **Une politique d'amélioration des conditions d'emploi et de travail des doctorant·e·s et vacataires d'enseignement** sur la base des résultats de l'enquête de la F3SCT sur les conditions de travail des doctorant·e·s et des recommandations formulées par l'instance.

- **Une réflexion globale sur la politique handicap de l'établissement** qui permette le **respect du nombre d'agent·es en situation de handicap**, plus de moyens pour l'**accompagnement** des personnels **dans la reconnaissance des RQTH** et un bilan de l'accessibilité de notre campus.

- **Un plan de rénovation énergétique des bâtiments** à partir de matériaux bio-sourcés, **financé par l'État-propriétaire**. En améliorant les conditions de travail des personnels à toutes les saisons, cette rénovation permettra de réduire la facture de l'université dans le contexte de hausse des prix de l'énergie.

- **Un débat démocratique à l'échelle de l'établissement sur la sélection universitaire** à partir des résultats de la commission d'enquête mise en œuvre par la F3SCT, débat intégrant la question de la dégradation des conditions de travail induite par les plateformes.

- **Une réforme des procédures disciplinaires suite aux cas graves de violences sexistes et sexuelles ou de harcèlement.** En particulier, l'élaboration de protocoles locaux dédiés à ces questions et, singulièrement, à la réintégration éventuelle des auteurs de ces violences.

- **Une consultation de l'ensemble des personnels au sujet des primes indemnitaires et des charges pour fonction** afin que les politiques d'établissement reflètent la volonté des agents.

- **La mise à jour du règlement intérieur de l'établissement, qui date de 2003, et sa coordination avec les autres règlements et statuts de l'UPN** afin qu'il prenne en compte les transformations du travail : diffusion de l'IA, continuité d'activité, transformation des mobilités, etc.

Pour défendre nos conditions de travail, votons CGT aux élections professionnelles !



Inscrivez-vous sur notre liste de diffusion !

contact mail : cgt_nanterre_universite@fercsup-cgt.net